



CEP

Conseil en évolution professionnelle

Le CIBC a développé une fonction de Point Relais Conseil dans le cadre du plan pour les continuités professionnelles, qui permet à tous les salariés de bénéficier d'entretiens confidentiels pour réfléchir à leur parcours professionnel.

Objectifs

Cette prestation permet de :

- Bénéficier d'un temps et d'un espace réservé pour s'orienter
- Bénéficier d'une information et d'une orientation professionnelle construite
- Réfléchir sur son parcours et mieux maîtriser son avenir professionnel
- Eviter les ruptures dans le parcours professionnel
- Etre guidé sur les possibilités d'évolution professionnelle

Méthodologie

1-Analyse de la demande, des attentes

- Identification des caractéristiques et de la situation professionnelle
- Validation des pistes de réflexion

2-Elaboration d'un diagnostic

- Recueil d'informations sur le parcours et les expériences professionnelles
- Identification et mise en valeur des compétences

3-Elaboration du projet professionnel

- Information sur l'environnement professionnel et l'évolution des métiers dans le territoire
- Identification de l'offre de formation, des offres d'emplois

4-Elaboration d'un ou des plans d'actions

- Information sur les différents dispositifs à mobiliser
- Orientation vers une ou des prestations pour considérer le parcours professionnel

Public

- Salariés des secteurs privés et publics

Durée

- Entretiens individuels de 1 à 3 heures

Financement

- Conseil Régional de Bourgogne

cibc 58